



ADAMA

FOX[®]

L'efficacité qui manque à vos programmes



**Contre les
dicotylédones
de vos colzas et
de vos céréales**

- Un large spectre d'efficacité en post-levée sur dicotylédones.
- Un mode d'action original pour prévenir et gérer les résistances.
- Utilisable sur colza associé à une plante compagne (légumineuses).

HERBICIDE



ADAMA.COM

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Tableau des usages autorisés

Usages	Cultures	Dose maximale d'emploi	Nombre max d'appli	Stade d'application	Délai avant récolte
Avoine*Désherbage	Avoine de printemps, avoine d'hiver	1,5 L/ha	1/an	Entre BBCH 12 et BBCH 32	BBCH 32 max
Blé*Désherbage	Blé dur de printemps, blé tendre de printemps, blé dur d'hiver, blé tendre d'hiver, triticale	1,5 L/ha	1/an	Entre BBCH 12 et BBCH 32	BBCH 32 max
Orge*Désherbage	Orge de printemps, orge d'hiver	1,5 L/ha	1/an	Entre BBCH 12 et BBCH 32	BBCH 32 max
Seigle*Désherbage	Seigle d'hiver	1,5 L/ha	1/an	Entre BBCH 12 et BBCH 32	BBCH 32 max
Crucifères oléagineuses*Désherbage	Colza, lin oléagineux d'hiver	1 L/ha	1/an	Entre BBCH 13 et BBCH 17	BBCH 17 max
Porte graine - Graminées fourragères et à gazons*Désherbage	Fétuques, pâturin, brôme, dactyle, ray-grass et autres espèces de graminées fourragères	1,5 L/ha	1/an	Entre BBCH 12 et BBCH 32	Non applicable
Porte graine - Légumineuses fourragères*Désherbage	Luzerne, sainfoin, lotier, trèfles, vesce et autres espèces de légumineuses fourragères	1,5 L/ha	1/an	Entre BBCH 12 et BBCH 16	Non applicable
Porte graine - PPAMC, Florales et Potagères*Désherbage	Arachide, betterave potagère, carotte, chou, cucurbitacées à peau comestible, cucurbitacées à peau non comestible, épinard, haricots, laitue, navet, persil, pois	1,5 L/ha	1/an	Entre BBCH 12 et BBCH 50	Non applicable
Porte graine*Désherbage	Lupin	1,5 L/ha	1/an	Entre BBCH 14 et BBCH 39	Non applicable

ADAMA France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014. Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur céréales de printemps et d'hiver, crucifères oléagineux d'hiver, «Porte graine-Graminées fourragères et à gazons», «Porte graine-Légumineuses fourragères», «Porte graine» et Porte-graine-PPAMC, florales et potagères».
- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur crucifères oléagineux de printemps.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Conditions d'application

Sur colza :

- L'application de FOX® peut entraîner des punctuations parfois assez prononcées sur les feuilles de colza. Elles s'estompent au bout de quelques semaines et sont sans conséquence sur le rendement.
- Pour limiter les risques de marquage du colza, traiter sur des colzas vigoureux en conditions poussantes et sur feuillage sec.
- Ne pas traiter sur des colzas en arrêt de végétation en particulier en cas d'asphyxie des plantes sur sol mal drainé.

Sur céréales :

- Dans certains cas, on peut constater après traitement des punctuations sur les feuilles de céréales. Elles s'estompent généralement dans les quelques jours qui suivent et sont sans conséquence sur le rendement.

Sur cultures porte-graines :

Pour les usages mineurs dont l'autorisation a été accordée dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n°1107/2009, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité. Avant tout emploi du produit, il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer de son efficacité ou de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.

Sur lin oléagineux d'hiver :

- Traiter à 5 cm du lin et au moins 50 jours après le semis.
- Utilisation seul, pas de mélange.

Précautions d'emploi

Les meilleurs résultats sont obtenus lors d'applications effectuées sur des mauvaises herbes peu développées.

- Traiter de préférence par temps clair.
- Traiter sur des cultures ayant le feuillage sec.

Mélanges extemporanés

En cas d'utilisation en mélange, contacter un représentant d'ADAMA France ou votre distributeur pour valider la possibilité d'association.



Ne pas mélanger avec de l'huile ou avec un produit en formulation huileuse (risque de phytotoxicité).

Cultures voisines

FOX® peut constituer un danger pour les cultures voisines. Sous l'influence de certains facteurs (situation, vent, température, ...) le produit peut provoquer au voisinage de la zone d'application du traitement des dégâts sur les cultures sensibles.

Respecter une distance de 1 m entre la culture traitée et une culture de lin ou de pois, de 3 m avec une culture de maïs ou de pomme de terre, de 15 m avec une culture de betterave.

Respecter strictement les modalités d'application afin d'éviter l'entraînement du produit.

Cultures de remplacement en cas de destruction accidentelle

En cas de retournement d'une culture traitée avec FOX®, il est possible d'implanter sans labour des cultures de betteraves, céréales, lin, maïs, pois, pomme de terre, soja, sorgho ou tournesol.

Dans le cadre d'une rotation normale, toute culture peut être établie après la récolte d'une culture traitée avec FOX®. Cependant par mesure de précaution pour les cultures maraîchères non encore expérimentées et implantées immédiatement après, nous consulter.

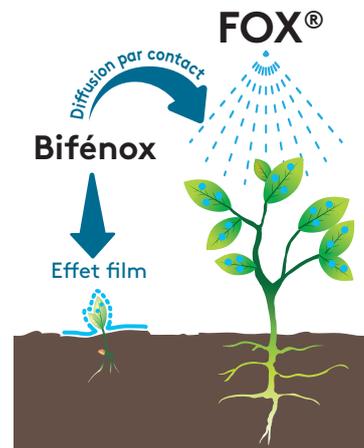
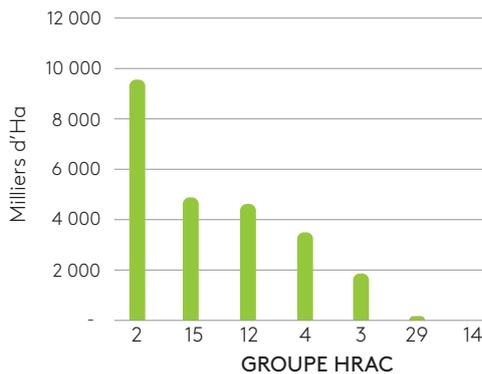
SOYEZ MALIN, SOYEZ BEFOX !



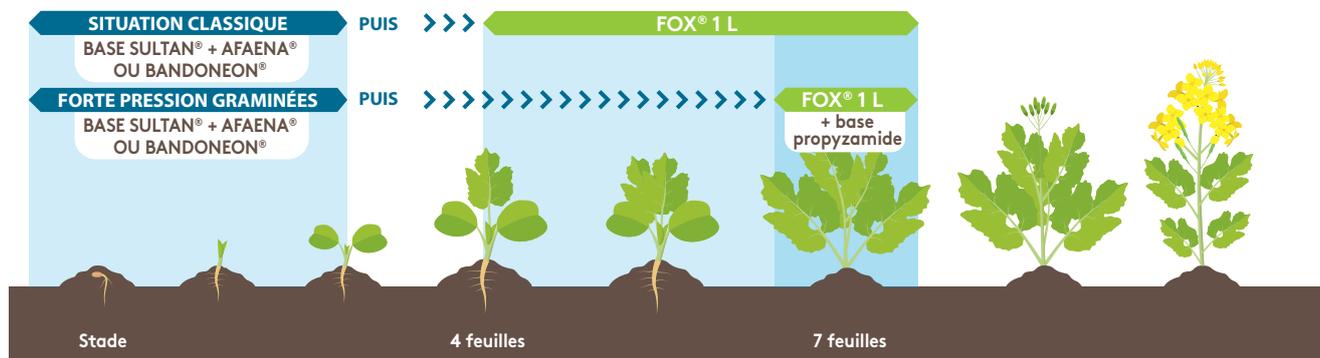
La sauvegarde du potentiel désherbage passe par l'alternance des modes d'action.
Prôner la diversité des modes d'action et des matières actives, c'est être BeFOX.

ALTERNER LES MODES D'ACTION

L'usage répété des mêmes modes d'action ajouté à des rotations courtes a entraîné l'apparition de résistances chez les adventices. Il devient primordial d'alterner les modes d'action pour préserver son potentiel désherbage. Le groupe HRAC 14 est le moins utilisé en herbicides d'hiver c'est pourquoi nous avons mis au point la solution FOX® pour vous aider à lutter contre l'apparition de résistances chez les dicotylédones. Ces dernières années, les cas de résistances au groupe HRAC 4, de plus en plus utilisés contre les dicotylédones, sont apparus, alors soyez malin !



SUR COLZA EN PROGRAMME



SUR COLZAS ASSOCIÉS À DES LÉGUMINEUSES

FOX® peut être utilisé sur un colza associé à des plantes compagnes. Il est en effet sélectif de plusieurs légumineuses utilisées en association du colza. Il lève ainsi le frein à cette technique pour les parcelles avec un risque élevé en adventices dicotylédones.

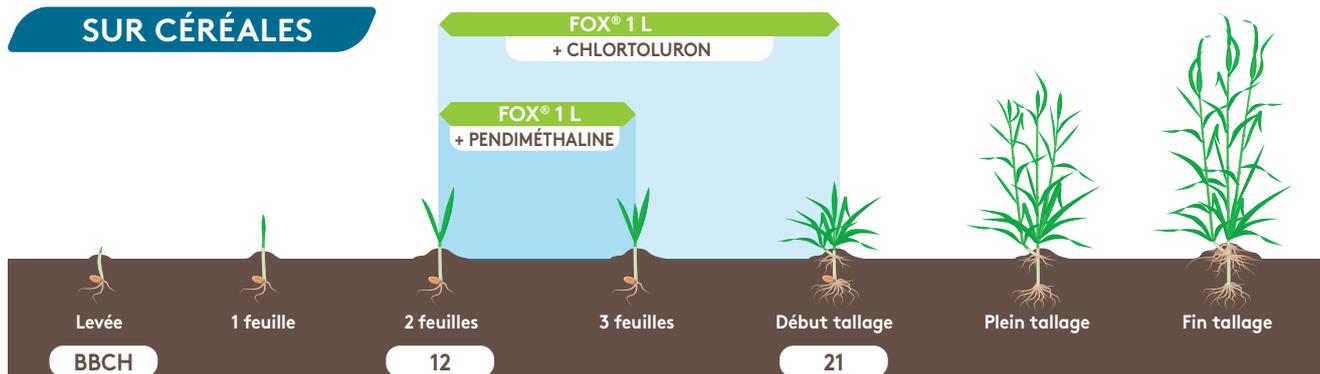
Sélectivité de Fox®	
	1 L/ha
Féverole	++
Vesce	++
Trèfle violet	++
Trèfle blanc	non sélectif
Trèfle d'Alexandrie	++
Fenugrec	++
Lentille fourragère	++
Gesse	+

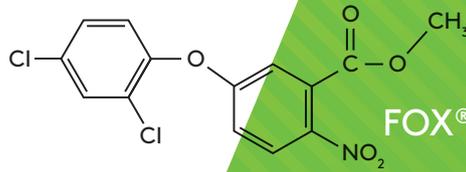
Spectre d'efficacité de FOX® 1 L/ha

Alchémille	70-80%	Mercuriale	90-100%
Amarante réfléchie	70-80%	Morelle	70-80%
Capselle	70-80%	Moutarde des champs	70-80%
Chénopode	90-100%	Myosotis	70-80%
Coquelicot	70-80%	Pensée	70-80%
Erodium à feuilles de ciguë	70-80%	Picris	90-100%
Fumeterre	70-80%	Pourpier	90-100%
Gaillet	70-80%	Rapistre	70-80%
Géranium disséqué	70-80%	Ravenelle	70-80%
Géranium autres	70-80%	Renouée des oiseaux	70-80%
Helminthie	70-80%	Renoué liseron	70-80%
Jonc des crapauds	90-100%	Renoué persicaire	70-80%
Laiteron des champs	70-80%	Sarve	70-80%
Laiteron rude	70-80%	Sisymbre	70-80%
Lamiers	70-80%	Stellaire	70-80%
Lycopsis	70-80%	Véronique de Perse	70-80%
Matricaire	70-80%	Véronique à feuille de lierre	90-100%

90-100% Très bonne
70-80% Moyenne
< 50 % Insuffisante
80-90% Satisfaisante
50-70% Complémentaire

SUR CÉRÉALES





FOX® À BASE DE BIFÉNOX

Matière active
bifénox.

Famille
Diphényl - éther.

Mode d'action
Inhibition de l'enzyme permettant la synthèse de la chlorophylle.

GROUPE 14 HERBICIDE

Mode de diffusion
Contact.

Positionnement
Post-levée des adventices.

Symptômes
Brûlures, décolorations, jaunissements.

CHLORTOLURON : Attention : H351 • H361d : Susceptible de nuire au fœtus • H410 • EUH208 • EUH401.

PENDIMÉTHALINE : Attention : H410 • EUH208 • EUH401.

PROPYZAMIDE : Attention : H351 • H410 • EUH208 • EUH401.

FOX® : SC - Bifénox 480 g/L (40,6%) - AMM N°2180672 - Attention - H410 • EUH208 • EUH401.

AFAENA® : CS - 360 g/L de clomazone - AMM N°2150124 - Attention - H317 • H412 • EUH401.

SULTAN® : SC - 500 g/L de Métazachlore - AMM N°2000003 - Attention - H302 • H317 ; H351 • H410 • EUH401.

BANDONEON® : SC - 400 g/L de Métazachlore + 100 g/L de Quinmérac - AMM N° 2210138 - Attention - H351 • H410 • EUH208 • EUH401.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ®Marque déposée Adama France s.a.s.- RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Juillet 2025. Annule et remplace toute version précédente.

FOX® ATTENTION

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 : Contient de la 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 6 heures après traitement.



SULTAN® ATTENTION

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



AFAENA® ATTENTION

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets à long terme.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



BANDONEON® ATTENTION

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 : Contient du métazachlore, du quinmérac et de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | www.adama.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.